

OMC : Pascal Lamy appelle à accélérer le rythme des négociations

Le 20 octobre à Genève, à l'occasion du Conseil général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC, a averti les délégations qu' « *il sera difficile d'obtenir un accord en 2010 sans une accélération sérieuse du rythme* » des négociations. Pascal Lamy a expliqué que les discussions informelles et les séries de consultations entre les membres étaient insuffisantes pour faire progresser les pourparlers de manière significative. Il n'y a pas eu de « *recul des ambitions, mais pas de progrès tangibles non plus* » a-t-il souligné le 23 octobre au cours d'une réunion du comité des négociations commerciales faisant le point d'une semaine de négociations techniques. Concernant l'agriculture, les sujets liés à l'accès aux marchés agricoles demeurent des points de fortes divergences. La prochaine semaine de négociations aura lieu du 23 au 27 novembre.

Dans le même temps, le Conseil général a étudié le format de la conférence ministérielle qui aura lieu du 30 novembre au 2 décembre à Genève. Celle-ci sera « *une conférence ministérielle ordinaire, ce qui signifie qu'elle ne devrait pas tourner autour des processus de négociation, mais offrir une possibilité de discussion et d'orientation au niveau ministériel pour toutes les activités de l'OMC* » a indiqué Pascal Lamy. Elle devrait étudier trois questions de fonds : les accords commerciaux relatifs aux droits de propriété intellectuelle, le commerce électronique et le renforcement de l'OMC, cette dernière proposition se focalisant sur le fonctionnement, l'efficacité et la transparence de l'organisation. Parallèlement, les délégations se réuniront régulièrement pour tenter de conclure un cycle de négociations commerciales ouvert il y a huit ans.

Financement du développement : taxer à 0,005% les transactions financières internationales

Le 22 octobre, une douzaine de pays se sont réunis à Paris pour la première réunion ministérielle du groupe de travail « *transactions financières internationales pour le développement* »¹. Constitué en mai 2009, ce groupe est une initiative du groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, lui-même créé en 2006 à Paris et comptant 59 Etats, des organisations internationales et des organisations non gouvernementales. Sa mission est « *d'évaluer la faisabilité technique et juridique d'une taxe sur les transactions de change et de contributions volontaires reposant sur les transactions financières internationales, et d'examiner toutes les options à ce sujet* ». Le groupe de travail proposera en mai 2010 un rapport contenant des recommandations opérationnelles pour la mise en place de financements qui doivent « *assurer une répartition plus équitable des richesses générées par la mondialisation des économies* » ont indiqué les participants dans une déclaration communiquée à l'issue de la réunion. L'idée émise par les experts accompagnant le groupe de travail serait de prélever les transactions financières internationales à hauteur de 0,005%, soit 5 centimes d'euros sur une transaction de 1 000 euros. « *Ce n'est pas une contribution insupportable. Si celle-ci était acceptée, cela représenterait environ 30 milliards d'euros par an* » a déclaré Bernard Kouchner, le ministre français des affaires étrangères, qui accueillait la rencontre. « *Le montant annuel des transactions sur les principales places financières, en 2009, s'élevait à 113 milliers de milliards de dollars pour le marché des produits dérivés* » a-t-il ajouté pour étayer ses propos.

La FAO réforme le CSA pour en faire une plate-forme pour la sécurité alimentaire mondiale

Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) va être réformé afin de mieux répondre aux défis de la faim dans le monde, a annoncé le 20 octobre l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO). Le CSA, comité mis en place en 1974 est « *une tribune, au sein du Système des Nations unies, pour l'examen et le suivi des politiques en matière de sécurité alimentaire mondiale* ». Sa réforme vise particulièrement à « *soutenir les plans et les initiatives nationales contre la faim; faire entendre toutes les voix concernées dans le débat sur l'alimentation et l'agriculture; renforcer les liens aux niveaux régional, national et local; et la prise de décisions fondées sur des preuves scientifiques et les connaissances de pointe* ». Le comité devrait bénéficier d'une participation plus diversifiée et plus large, incluant les principales organisations, publiques et privées, qui participent à la lutte contre la faim dans le monde. Il sera ouvert aux institutions financières internationales, à l'ensemble des organisations compétentes des Nations unies ainsi qu'aux syndicats d'agriculteurs et de consommateurs des pays en développement et à d'autres organisations de la société civile. Le nouveau comité bénéficiera également des analyses scientifiques d'un groupe d'experts de haut niveau. « *Avec cette importante plateforme, nous bâtissons un meilleur cadre pour la sécurité alimentaire mondiale* » a déclaré Hafez Ghanem, sous-directeur général de la FAO. Les modalités de mise en œuvre de la réforme du CSA seront décidées lors du prochain sommet mondial de l'alimentation qui se tiendra à Rome du 16 au 18 novembre 2009.

¹ Les pays membres du groupe de travail : France, Allemagne, Royaume-Uni, Japon, Corée, Autriche, Espagne, Belgique, Norvège, Chili, Brésil, Sénégal.